



Marque Bois Français  
Formulaire rapide d'adhésion des entreprises  
« Distribution & Commerce »

## Votre entreprise

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

SIRET (siège) : \_\_\_\_\_ Chiffre d'affaire bois : \_\_\_\_\_ €

Adresse du siège : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail général : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

## Décrivez votre activité

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Contacts

### Personne en charge de la marque

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Tel. : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Dirigeant (si différent)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Tel. : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Organisme de contrôle

Vous souhaitez faire appel à votre organisme de contrôle (1 choix) :  FCBA  ECOCERT  QUALISUD

Vous n'avez pas d'organisme pré-identifié et vous souhaitez être recontacté par (plusieurs choix possibles) :

FCBA  ECOCERT  QUALISUD



**Marque Bois Français**  
**Formulaire rapide d'adhésion des entreprises**  
**« Distribution & Commerce »**

**Liste du (des) point(s) de vente concerné(s) par la demande**

Nom du site	Code Postal	Commune

**Vos engagements de progrès**

**Comment comptez-vous communiquer sur la marque « Bois Français » ?**

- sur le Web     En magasin     Dans vos supports de vente (catalogue, plaquette etc...)  
 Dans la presse     Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**Détaillez ce que vous comptez faire :**

**Quels sont vos objectifs concernant la progression des références « bois français » distribuées**

Nombre de références « bois français » à atteindre dans 1 an :

Par quel(s) moyen(s) comptez-vous atteindre ces objectifs ?

- Inciter mes fournisseurs à adhérer à la marque     Rechercher des fournisseurs « bois français »  
 Autre : \_\_\_\_\_

Détaillez les actions envisagées

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Marque Bois Français

### Formulaire rapide d'adhésion des entreprises « Distribution & Commerce »

## Votre déclaration d'engagement - Charte de l'adhérent

Je soussigné, M/Mme \_\_\_\_\_,  
dirigeant de l'entreprise \_\_\_\_\_,  
m'engage, en tant qu'adhérent à l'Association « Préférez le bois français » et bénéficiaire de la  
marque « Bois français » à :

- porter les valeurs de la marque (ouverture, confiance, progrès, crédibilité) ;
- respecter les promesses de la marque (du bois d'origine française transformé en France) ;
- respecter les exigences requises indiquées dans le(s) référentiels d'adhérents concernant les activités pour lesquelles j'adhère.

A cet effet, j'accepte :

- de procéder, avec toute la diligence voulue, à mes déclarations annuelles d'activité ;
- de subir des contrôles de mon activité en regard de mes engagements et les décisions qui en résulteront ;
- de m'engager dans une démarche de progrès collectif pour améliorer de façon continue le dispositif ;
- que les informations issues de mes déclarations annuelles puissent être compilées et diffusées afin de faire ressortir des statistiques globales du dispositif « Bois français » selon les règles de la CNIL (aucune information personnelle ne pourra être diffusées).

**Signature et Cachet de l'entreprise :**

*Indiquez la mention  
« Bon pour engagement à  
respecter la charte de  
l'adhérent « Bois français »*

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

L'ensemble de ce formulaire est à transmettre à [info@bois-francais.fr](mailto:info@bois-francais.fr)  
Sur la base de cette déclaration, l'association vous transmettra le montant de votre redevance.

Votre demande sera par ailleurs instruite dès réception  
du **règlement des frais de dossier** équivalent à 200€.  
Le chèque est à établir à l'ordre de Préférez Bois Français et à renvoyer à l'adresse :  
PREFEREZ LE BOIS FRANÇAIS – 6 rue François 1<sup>er</sup> – 75008 PARIS



## Marque Bois Français

### Formulaire rapide d'adhésion des entreprises « Distribution & Commerce »

#### Quel coût pour votre inscription à la marque ?

Pour calculer le coût d'inscription à la marque, il faut compter :

- A - l'adhésion annuelle à l'association
- B - la redevance de marque annuelle
- C - les frais de contrôles (facturés par les organismes de contrôle mandatés par l'association)

**A - L'adhésion annuelle est de 200€ net de taxe** - Elle est à régler dès la demande d'adhésion.

**B – La redevance de marque annuelle dépend du nombre de points de vente distribuant des produits bois français**

$$B = \text{Nombre de points de vente} \times 100\text{€}$$

**C – Les frais de contrôle**

#### Fréquence des contrôles

La première année d'adhésion, les entreprises disposant d'une licence « Distribution & Commerce » doivent faire réaliser un contrôle de leur activité.

L'association préfère le bois français établi tous les ans un plan de contrôle par tirage au sort de  $\sqrt{n}$  adhérents « Distribution & Commerce » (n étant le nombre de licence « Distribution et Commerce ». Lorsqu'une entreprise est intégrée au plan de contrôle :

- elle dispose d'une année pour réaliser son contrôle
- si le nombre de points de vente est supérieur à 4, le contrôle est réalisé sur  $\sqrt{m}$  points de vente (m étant le nombre de points de vente total attachés au n° de licence contrôlé)

#### Durée des contrôles

Pour fixer la durée des contrôles sur site, la marque tient compte de du CA Bois, du nombre de points de vente, de regroupements possibles avec un autre contrôle.

**La durée d'un contrôle sur site peut ainsi varier de 1h à 8h, en fonction des cas.**

Chaque organisme de contrôle mandaté par l'association est libre de fixer son coût horaire.

*L'association Préférez le Bois Français n'est pas assujettie à la TVA,  
tous les prix sont donc affichés nets.*